

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EVA SHALOM SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Faya,
Carrefour de l'Eglise winner chapelle ; Lot n° 215 / Îlot n°
20, Lot 215, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2023 , et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVA SHALOM SARL »

Objet : Bâtiment et travaux publics; Etudes et formations; Consultance d'entreprises; Exploitation de produits pétroliers; Matériel médical; Import/Export; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Faya,
Carrefour de l'Eglise winner chapelle ; Lot n° 215 / Îlot n°
20, Lot 215, Ilot 20

Dirigeant(s) Mme KOUAME AHOU - BEATRICE EPOUSE
POKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03753 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23080/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

